

rêt les suggestions du premier ministre. Le groupe qui siège sur ces bancs est on ne peut mieux disposé à expédier la besogne spéciale de la session actuelle en ce qui concerne les conventions conclues à la conférence impériale; néanmoins, il me semble qu'en ce moment la seule chose importante soit la discussion de l'Adresse. Jusqu'à la dernière session ce débat a toujours eu priorité, grâce à une motion proposée par le premier ministre sur toutes autres affaires de la Chambre. L'année dernière le Gouvernement a inauguré ici la coutume de Westminster, suivant laquelle le ministre interrompt ce débat à des intervalles réguliers pour saisir la Chambre de mesures gouvernementales.

Personnellement je ne puis me dire satisfait de la méthode suivie à la dernière session, car ces interruptions font perdre l'intérêt au débat sur l'Adresse. Vu la situation économique qui existe dans notre pays aujourd'hui, je crois que plusieurs collègues auront à faire des observations importantes; et je trouve déplorable que l'on sacrifie l'intérêt à ce débat. Nous ferons tout en notre pouvoir pour faciliter la tâche du premier ministre; seulement nous n'aurons que lundi et mardi de la semaine prochaine pour participer à la discussion sur l'Adresse. Je prie donc le premier ministre de bien vouloir différer sa motion jusqu'à lundi pour nous permettre d'étudier la question plus avant; je l'assure de nouveau que nous ferons tout notre possible pour expédier la besogne de la session.

Le très hon. M. BENNETT: J'ai dit clairement, monsieur l'Orateur, que la motion ne pouvait être adoptée que du consentement unanime de l'Assemblée; en ceci, donc, mon honorable ami ne fait qu'exercer son droit. Je crois qu'il s'abuse, toutefois, lorsqu'il pense que le débat sur l'Adresse n'occupera que deux séances: cette discussion, en effet, durera le temps que l'on voudra.

Le très hon. MACKENZIE KING: Le premier ministre me permettra peut-être de lui adresser une autre question, inspirée par les remarques de l'honorable député d'Acadia (M. Gardiner). Y a-t-il lieu de croire que le débat sur l'Adresse sera terminé avant l'ajournement des Chambres? M'est avis franchement que le premier ministre devrait prendre un engagement en ce sens vis-à-vis de la Chambre; mon très honorable ami sait, en effet, que le débat sur l'Adresse constitue la seule occasion qu'auront les membres d'aborder les questions auxquelles le public canadien porte le plus vif intérêt en ce moment. Si le premier ministre pouvait nous en donner l'assurance définitive, je crois que nos travaux seraient facilités d'autant.

Le très hon. M. BENNETT: Un parlementaire expérimenté comme l'est mon très

honorable ami sait parfaitement que je ne puis donner cette assurance. Comment pourrais-je le faire en examinant la Chambre—comme je le fais en ce moment—et en constatant le nombre de députés qui peuvent désirer adresser la parole sur ce sujet? Toutefois, si le très honorable député (M. Mackenzie King), l'honorable député d'Acadia (M. Gardiner), et d'autres collègues peuvent dire que leurs partisans ne continueront pas la discussion après que les membres de la droite auront fini de parler, je puis donner cette assurance.

(Sur la proposition de M. Bennett, la séance est levée à trois heures et quarante minutes).

LUNDI, 10 octobre 1932.

La séance est ouverte à trois heures.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

FACULTÉ DE DISCUTER LES QUESTIONS DE RÉGIE INTERNE

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre) propose:

Qu'à partir du lundi 10 courant, et les jours suivants, les avis de motions du Gouvernement et les projets de l'initiative du Gouvernement aient priorité chaque jour sur toutes les autres affaires, sauf sur les questions des députés et sur les demandes de documents.

M. J. S. WOODSWORTH (Winnipeg-Centre-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai quelques mots à dire avant l'adoption de la motion proposée. Vendredi dernier, le premier ministre n'a pas soufflé mot du chômage et de la grave crise qui sévit dans le Canada entier. Je ne sais s'il a ou non l'intention de s'occuper de ces questions au cours de la session; il n'en a pas parlé. A mon sens, le chômage est une des questions nationales les plus importantes. Il y a deux ans, l'étude de cet important problème a motivé la convocation d'une session spéciale du Parlement, et aujourd'hui le chômage est plus répandu qu'alors. Si une session spéciale était nécessaire à cette époque, elle l'est bien davantage aujourd'hui.

Dans l'Ouest, les villes sont presque au désespoir; elles n'ont pu obtenir du gouvernement fédéral la promesse formelle de secours au cours de l'année prochaine. A cause de cela, les municipalités ne savent que faire pour se procurer les ressources nécessaires. Ma propre ville de Winnipeg a dépensé, l'an dernier, plus de \$900,000 des fonds municipaux pour l'allègement du chômage. Il faudrait tripler la somme pour avoir les sommes né-